

UN ÉTRANGE VOYAGEUR



Ce jeune Suédois, perché sur ses épaules, et monté sur une bicyclette haute de 2 m. 50, va visiter de nombreuses villes en Suède, Belgique, Hollande et terminera par la France, arrivant à temps pour l'Exposition de 1937.

L'Éternel Problème Colonial

Et la Pologne ?

Dans la même semaine, comme par un écho répercuté sur la Vistule, M. le colonel Beck, ministre des Affaires Étrangères de Pologne, déclarait aux Commissions parlementaires que « le problème des intérêts coloniaux soulevé par la Pologne à la dernière assemblée de la S. D. N. présentait deux aspects : le premier, d'assurer des terrains d'émigration à la population polonaise dont le nombre augmente et rapidement ; le second, d'ouvrir à la Pologne l'accès des sources de matières premières ».

L'émigration, les matières premières, ce sont également les deux objectifs que l'Italie a poursuivis par son expédition guerrière éthiopienne. Elle a ainsi soulevé pour le monde entier, à grands traits de feu et de sang, l'aspect révolutionnaire du problème colonial sur toute la planète, aspect que deux ans auparavant le Japon avait, lui aussi, révélé par son installation fulgurante dans la Mandchourie et une partie de la Chine du Nord.

Or, voici maintenant qu'à la faveur de l'horrible guerre civile espagnole, l'Allemagne, l'Italie, la Russie se sont infiltrées dans toutes les péninsules ibériques, et la Méditerranée occidentale. Elles y ont débarqué des hommes, installé des points d'appui, reçu du cuivre, de l'or, d'autres matières premières, en échange de leurs apports de matériel humain. Quel colonialisme sinistre s'élabore donc des colonnes d'Hercule au golfe du Lion ?

Et que signifient ces rumeurs, sans cesse renouvelées dans la presse internationale, d'une cession volontaire ou forcée de ses colonies africaines par le Portugal ou de ses colonies asiatiques par la Hollande ? Les petites nations n'ont qu'à se bien tenir, si les « seigneurs de la guerre » déclarent ne plus vouloir être obsédés par « la perpétuelle hantise des soucis économiques ».

Une immense revendication

Voilà donc toute une immense revendication coloniale déclenchée à travers les cinq continents par quelques puissances qui se déclarent « insatisfaites » en face d'autres puissances qu'elles déclarent « trop satisfaites ». C'est donc d'ailleurs les mêmes puissances qui se traitent continuellement de « dynamiques » en traitant les autres de « statiques » et affichent en toutes matières un « révisionnisme » qui contraste d'ailleurs curieusement avec le militarisme bloqué de leur organisation interne.

Un tel programme international est-il si nouveau qu'il se parait dans notre vingtième siècle, surtout grâce à la forme de propagande de ses initiateurs ? Non, sans doute. Aussi loin que l'humanité puisse remonter dans son histoire, il y a toujours eu des « puissances possédantes » et des « puissances insatisfaites » en matière de territoires à occuper et de produits à exploiter. Pour ne rappeler que deux exemples célèbres, la guerre méditerranéenne des Siciliens et des Athéniens autour de Syracuse au siècle de Périclès, puis au XV^e siècle, la guerre atlantique des Espagnols et des Portugais contre les Français, les Anglais et les Hollandais autour de la fameuse « Bulle » du Pape Nicolas V qui avait réparti les empires coloniaux le long d'un méridien théologique, suffisant à évoquer la perpétuelle concurrence d'expansion des groupements humains vers plus d'espace et plus de moyens d'agir.

L'offensive colonialiste a toujours existé ; elle s'est résolue tantôt par la guerre, tantôt par la paix, le plus souvent par des compromis entre la guerre et la paix. Les « États » dynamiques d'aujourd'hui n'ont donc rien inventé et cherchent à s'approprier les colonies des États « statiques ». Ceux que le Président Roosevelt a qualifiés d'affaires de « territoires » et de « déments de la guerre » sont hélas ! dans une tradition vieille comme le genre humain. Raison de plus pour examiner de très près dans son aspect le plus nouveau, cette réédition du colonialisme éternel qui même l'humanité contemporaine à une guerre générale des continents et des océans.

Une soupe d'émigration qui ne fonctionne plus

Si l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, réclament des colonies pour y évacuer le surplus de leurs natalités débordantes, c'est qu'elles ont perdu depuis dix ans cette soupe d'émigration que leur ouvrait naguère le continent américain. C'est, en effet, par millions et par millions d'émigrants qu'au vingtième siècle les trois Amériques accueillirent les émigrants du vieux monde. Tant que la soupe d'émigration fonctionnait, la revendication coloniale n'apparut pas comme une nécessité pour les nations prolifères, les États-Unis d'Amérique, le Brésil, l'Argentine, fermèrent presque complètement leurs portes à l'immigration des autres continents. Ayant fabriqué plus de machines, les Américains avaient besoin de moins de main-d'œuvre. D'où fermeture de leurs frontières.

res aux flots humains surgis d'Europe ou d'Asie.

Où détourner maintenant ces flots ? L'Afrique et l'Asie en leurs régions habitables pour l'Europe, sont déjà colonisées par l'Angleterre, la France, l'Italie, le Portugal, qui ont fécondé de leur sang, de leur or, de leur génie, des établissements d'association avec les peuples indigènes installés dans ces continents. Qui donc pourrait imaginer que, du jour au lendemain, ces néo-civilisations, construites au prix de tant de sacrifices par les grands peuples colonisateurs, céderont la place à de nouveaux occupants sous prétexte qu'il faut à ceux-ci, tout de suite, un exutoire africain ou asiatique en remplacement de la soupape américaine désormais fermée ?

Le problème des matières premières

La réclamation des matières premières est encore plus arbitraire et plus imaginaire. Elle représente un véritable mirage colonial des plus décevants. Ce n'est pas dans les colonies que se trouvent les principales matières premières ; c'est aux États-Unis d'Amérique (pétrole, cuivre, coton), en Angleterre (charbon), en France (fer), en Allemagne (charbon et lignite), en Roumanie (pétrole), en U. R. S. S. (pétrole, or, métaux précieux). Seuls, le cuivre, le caoutchouc, le pétrole se trouvent dans certaines colonies ou « dominions » : l'Union Sud-Africaine, le Congo Belge, l'Indonésie néerlandaise, l'Indochine française. Est-ce là que les nations « dynamiques » envisagent de porter leur effort ? Elles y trouveraient alors, de la part des occupants « statiques » une résistance qu'elles feront bien de ne pas sous-évaluer !

Ni pour l'émigration, ni pour les matières premières, la solution coloniale préconisée par M. M. Schacht, von Ribbentrop, Beck et autres, n'apparaît donc aussi pratique et aussi réaliste que leur désir l'a supposée.

Une œuvre complexe

Le colonialisme n'est pas une politique qu'on puisse improviser simplement sur des appels ou des jalousies. La guerre, même une guerre d'apparence heureuse, ne résoudrait pas du tout le problème. Il suffit de regarder l'Angleterre, la France, la Hollande, la Belgique, pour comprendre l'infinie complexité de l'œuvre coloniale dans le temps, dans l'espace, dans la psychologie.

De toutes manières, les revendications colonialistes actuelles restent subordonnées à des répartition de main-d'œuvre et de production qui les dépassent. Y a-t-il une solution pacifique d'ensemble pour ces problèmes ? Ce serait nouveau dans l'histoire de l'humanité. Cependant les portes de l'avenir ne sont pas forcément fermées à la raison ni à l'espérance. Mieux vaudrait des collaborations intelligentes que des guerres inexpugnables, mais n'est-ce pas trop demander à ce qu'on appelle la « civilisation » de notre temps ?

(Reproduction même partielle rigoureusement interdite.)

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 26 DÉCEMBRE

La pailasse renfermait un magot à Maubeuge

Henri Servaise, logeur à Maubeuge et sa femme, née Yvonne Fronier, furent poursuivis pour vol d'une somme de 200 francs qu'un de leurs pensionnaires avait caché dans une pailasse.

Le Tribunal d'Avesnes les condamna chacun à deux mois de prison.

Les deux inculpés font, devant la Cour, des protestations d'innocence. « Le coupable, disent-ils, est un arabe dont la déposition est sujette à caution. »

Le doute est plaidé par leur défenseur, M^r Reisenhel.

Le jugement est confirmé.

Un jugement réformé dans une affaire d'escroquerie à Hazebrouck

Le Tribunal d'Hazebrouck acquitta un nommé Charmaiz, poursuivi pour tentative d'escroquerie au préjudice de M. Vermeersch.

Le jugement est réformé par la Cour, qui condamna Charmaiz à un an et un jour de prison ainsi qu'au paiement de mille francs de dommages-intérêts à la partie civile.

La contrebande à Vieux-Condé...

Au lieu dit « Maison Lapouze » à Vieux-Condé, le polonais Maximilien Gracryk passait à bicyclette un volumineux ballot de cigarettes étrangères.

Le Tribunal de Valenciennes le condamna à 15 jours de prison et 2103 fr. d'amende.

La Cour a confirmé ce jugement par défaut.

...et à Crespin

Le 21 septembre dernier, Cécile Duchesne et Louis Dejeux étaient arrêtées par la Gendarmerie au cours du pourcentage à Crespin. Ils étaient porteurs de tabac dissimulé sous leurs vêtements.

— Je ne m'en suis pas encore écarté, mon client est tout disposé à un arrangement amiable. Si l'on n'y parvient pas, ce qui me concerne, je retire pas mon épingle du jeu. Quand il s'agit de voler la loi, je n'en suis plus.

— Plus tard, répondit sèchement Hargrave. Je cherche quelqu'un.

— Je pourrais peut-être vous aider, confia M. Wegges.

Hargrave, qui s'était déjà éloigné, revint sur ses pas. M. Wegges n'en mena pas large. Hargrave avait un air féroce.

— Encore un tour de Trentino ? demanda-t-il.

Avec sa prudence professionnelle, M. Wegges éluda la question.

— J'ai une vague idée de l'endroit où nous pourrions trouver la jeune fille, avançait-il prudemment.

Hargrave ne s'attarda pas à rejeter cette idée. Faut-il se remémorer vos folles tentatives ?

M. Wegges le conduisit vers une automobile qui attendait, et ils s'éloignèrent de Montic Carlo.

— Où allons-nous ? interrogea Hargrave.

M. Wegges sortit un cigare. On aurait pu voir trembler ses doigts qui tenaient l'allumette.

— Je m'excuse de fumer, dit-il. Ce genre d'affaires n'est guère une spécialité.

— En général, vous observez la loi, hein ?

— Je pense bien que ces femmes ne pardonnaient jamais, se dit Hargrave en lui-même.

La porte de la villa s'ouvrit au moment où la voiture s'arrêta. Un domestique les fit entrer. Hargrave aperçut deux autres hommes qui se tenaient à l'arrière-plan.

— Tout droit devant vous, invita M. Wegges. Trentino doit nous attendre.

La pièce servait de boudoir à Nina di Bieni. Elle était décorée d'une manière fantaisiste et encombrée de petits bibelots. Trentino était assis à une table sur laquelle il y avait un crottoire et quelques dossiers. Il regarda entrer Hargrave, mais ne sourcilla pas. Dans ses yeux une lueur furtive trahissait sa satisfaction.

— Vous arrivez à point, Sir Hargrave, pour mettre votre nom au bas de ces documents.

Hargrave donna des signes confortables et prit le document des mains de Trentino et le lut d'un bout à l'autre.

— Je vois, murmura-t-il. Je dois consentir à vous vendre soixante mille actions du trust O. P. au cours du jour, condition un peu sévère n'est-ce pas ? Je les ai payés beaucoup plus cher.

Trentino eut un sourire sarcastique.

— Hier, vous auriez traité dans de meilleures conditions. Celles que je vous ai offertes la semaine dernière étaient encore plus favorables. Aujourd'hui, les circonstances se sont légèrement modifiées.

— Où est la jeune fille ? demanda-t-il.

— De quelle manière ?

CENT TONNES D'IVOIRE



Cent tonnes d'ivoire viennent d'être mises en vente à LONDRES à la Maison de Vente de l'Ivoire. Notre photo montre des soldats de la « Royal Air Force » examinant avec curiosité les défenses d'éléphants.

FEMMES POLICIÈRES



A l'annonce de la création d'un corps de police féminine par le Gouvernement de SHANGHAI, plusieurs centaines de candidatures étaient enregistrées ; après une sévère sélection, quarante seulement ont été retenues et les bénéficiaires soumises à un entraînement intensif.

NOTRE PHOTO MONTRE LES FEMMES-AGENTS DE SHANGHAI PRÉSENTÉES AU PUBLIC.

LE FICHER DE LA SURETÉ



L'installation du nouveau fichier de la Sûreté Nationale vient d'être terminée. Voici le nouveau fichier qui, en ses cases métalliques, renferme des milliers de dossiers nécessaires au contrôle criminel et administratif.

LA SANTÉ DU PAPE

Cité-du-Vatican, 26. — L'état de santé du Souverain Pontife est stationnaire. Le Saint-Père a reçu, ce matin, comme d'habitude, le cardinal secrétaire d'Etat, Eugenio Facelli, avec qui il s'est entretenu des affaires courantes. Il n'a reçu, hier, aucune visite en dehors de celle de son médecin.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL AU LUXEMBOURG

Luxembourg, 26. — M. Braunshausen est nommé ministre de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie en remplacement de M. Dumont. Il représentera dans le cabinet la Coalition libérale.

Le Rendez-vous avec la Mort

par **Philippe Cappelheim**

Traduit par **Jeanne de la Roche Caillé**

Violet hésita. Un instant elle eut l'idée de s'enfuir, puis elle se rendit compte de l'inanité de son projet. Pendant ce temps, Robert s'était élané sur l'un des deux hommes, mais en un clin d'œil il avait été terrassé. Le chauffeur le releva et le prit dans ses bras comme un enfant.

— Cela ne sert à rien, observa la marquise. Tant que vous serez sages, il ne vous arrivera rien. Entrez, je vous prie.

Violet suivit la marquise tandis qu'on déposait Robert à moitié assommé dans le hall. La marquise donna quelques brèves instructions et on emporta le jeune homme à l'étage supérieur.

— Faisons dans mon petit salon, enjoignit Nina à Violet. Nous pourrions bavarder jusqu'à ce que nous sachions à quoi nous en tenir.

— Que voulez-vous dire ?

— Ah ! ma chère, fit Nina di Bieni, tout dépend de votre ami, de Sir Hargrave, qui est malheureusement bien entêté.

CHAPITRE XXXIII

Hargrave ne s'inquiéta pas tout de suite de l'absence de Violet, mais quand il eut appris que Philip Gorse, Pellingham et Marston l'avaient recherchée en vain dans la salle, il éprouva de vives appréhensions. Il allait se mettre

personnellement à la recherche de la jeune fille quand il se sentit arrêté par le bras. Il se retourna et se trouva en face de M. Daniel Wegges.

— J'ai un mot à vous dire, Sir Hargrave, annonça l'Américain, dont le visage dur n'était pas dénué d'une certaine bonité.

— Plus tard, répondit sèchement Hargrave. Je cherche quelqu'un.

— Je pourrais peut-être vous aider, confia M. Wegges.

Hargrave, qui s'était déjà éloigné, revint sur ses pas. M. Wegges n'en mena pas large. Hargrave avait un air féroce.

— Encore un tour de Trentino ? demanda-t-il.

Avec sa prudence professionnelle, M. Wegges éluda la question.

— J'ai une vague idée de l'endroit où nous pourrions trouver la jeune fille, avançait-il prudemment.

Hargrave ne s'attarda pas à rejeter cette idée. Faut-il se remémorer vos folles tentatives ?

M. Wegges le conduisit vers une automobile qui attendait, et ils s'éloignèrent de Montic Carlo.

— Où allons-nous ? interrogea Hargrave.

M. Wegges sortit un cigare. On aurait pu voir trembler ses doigts qui tenaient l'allumette.

— Je m'excuse de fumer, dit-il. Ce genre d'affaires n'est guère une spécialité.

— En général, vous observez la loi, hein ?

— Je pense bien que ces femmes ne pardonnaient jamais, se dit Hargrave en lui-même.

La porte de la villa s'ouvrit au moment où la voiture s'arrêta. Un domestique les fit entrer. Hargrave aperçut deux autres hommes qui se tenaient à l'arrière-plan.

— Tout droit devant vous, invita M. Wegges. Trentino doit nous attendre.

La pièce servait de boudoir à Nina di Bieni. Elle était décorée d'une manière fantaisiste et encombrée de petits bibelots. Trentino était assis à une table sur laquelle il y avait un crottoire et quelques dossiers. Il regarda entrer Hargrave, mais ne sourcilla pas. Dans ses yeux une lueur furtive trahissait sa satisfaction.

— Vous arrivez à point, Sir Hargrave, pour mettre votre nom au bas de ces documents.

Hargrave donna des signes confortables et prit le document des mains de Trentino et le lut d'un bout à l'autre.

— Je vois, murmura-t-il. Je dois consentir à vous vendre soixante mille actions du trust O. P. au cours du jour, condition un peu sévère n'est-ce pas ? Je les ai payés beaucoup plus cher.

Trentino eut un sourire sarcastique.

— Hier, vous auriez traité dans de meilleures conditions. Celles que je vous ai offertes la semaine dernière étaient encore plus favorables. Aujourd'hui, les circonstances se sont légèrement modifiées.

— Où est la jeune fille ? demanda-t-il.

— De quelle manière ?

LE CHOMAGE DANS NOTRE RÉGION

Le « Journal Officiel » publie les statistiques suivantes relatives au nombre actuel des chômeurs dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais :

NORD

Les 73 fonds de chômage en activité allouent des secours à 47.289 chômeurs (40.538 hommes et 6.751 femmes) ; 13.997 sont secourus par le fonds départemental groupant 630 communes et 33.392 par les fonds municipaux ci-après :

Lille, 6.870 ; Roubaix, 4.043 ; Dunkerque, 1.293 ; Cauchy, 1.694 ; Valenciennes, 1.258 ; Hainin, 856 ; Saint-Amand, 855 ; Maubeuge, 827 ; Wattrelos, 657 ; Croix, 641 ; Fournies, 572 ; Lomme, 570 ; Douai, 566 ; Denain, 546 ; Cambrai, 523 ; Valenciennes, 490 ; Armentières, et Hellemmes, 492 chacun ; Lamberville, 435 ; Seclin, 432 ; Baillet-Latour, 397 ; Le Cateau, 363 ; La Madeleine, 330 ; Hautmont, 325 ; Anzin et Raimies 322 chacun ; Wasquehal, 289 ; Heubourdin, 274 ; Ronchin, 263 ; Faches-Thumescin, 257 ; Aniche, 248 ; Vieux-Condé, 245 ; Roncq, 240 ; Marais, 231 ; Fresnes, 233 ; Marly, 227 ; Mouvaux, 223 ; Lys, 205 ; Houplines, 203 ; Mons-en-Baillon, 198 ; Onnaing, 194 ; Fiers, 176 ; Hazebrouck, Malo-le-Bain et Sinc-le-Noble, 172 chacun ; Condé, 152 ; divers (25 fonds), 1.785.

En ce qui concerne le chômage partiel, 5 caisses allouent des secours à 113 ouvriers (84 hommes et 27 femmes) ; 96 sont secourus par le fonds départemental groupant 325 communes, et 17 par quatre caisses municipales.

A Dunkerque, 110 marins en chômage complet et 1.371 dockers en chômage intermittent reçoivent des allocations ; en outre, 31 marins et 10 dockers à Gravelines, 4 marins et 55 dockers à Malo sont également secourus.

Par ailleurs, 53 caisses de chômage annexées aux syndicats ouvriers allouent des secours à leurs adhérents. Le total des chômeurs ainsi secourus est de 1.815 (1.093 hommes et 722 femmes) en chômage complet et de 688 (368 hommes et 320 femmes) en chômage partiel.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 406 ouvriers et ouvrières, de trois jours pour 160, de quatre jours pour 10 et de cinq jours pour 32 ouvriers et ouvrières.

PAS-DE-CALAIS

Les fonds municipaux de chômage allouent des secours à 12.191 chômeurs ainsi répartis : Calais, 3.940 ; Boulogne-sur-Mer, 1.402 ; Arras, 679 ; Ostréaux, 499 ; Lens, 380 ; Liévin, 369 ; Berck, 298 ; Béthune, 286 ; Hénin-Liétard, 139 ; divers (200 fonds), 4.261 ; en outre, 180 ouvriers en chômage partiel, dont 146 à Auby-Cléty, sont également secourus. Les chômeurs sont nombreux, surtout dans :

Les groupes professionnels suivants : textile, 4.142 ; bâtiment, 2.001 ; maintenance, 1.647 ; métaux, 1.297.

Les caisses spéciales versent des allocations à 116 marins, dont 68 à Boulogne, et à 680 dockers, dont 370 à Calais, 252 à Boulogne.

LES ARTISANS ET LA RÉFORME FISCALE

On nous communique :

« Tous les artisans ont suivi avec intérêt la discussion de la réforme fiscale par le Sénat.

« L'Union des Artisans de la Région du Nord » (U.A.R.N.), 13, rue du Pays, Roubaix, dans une note communiquée aux sénateurs de notre région et obligamment reproduite par les quotidiens régionaux, avait montré comment le vote de l'article 2bis, par. 4 du titre Ier du projet de loi portant réforme fiscale risquait de créer une division dans l'artisanat et une aggravation du chômage.

« On se souvient, en effet, que le texte précité exonérait de la taxe unique globale de 6% les seuls artisans employant un compagnon et un apprenti, en plus des membres de leur famille.

« Voter ce paragraphe, c'était diviser l'artisanat en opposant les « gros artisans » aux « petits » et, par conséquent affaiblir les classes moyennes qui sont, plus que jamais, indispensables à l'équilibre social du pays.

« Voter ce paragraphe, c'était inviter les « exclus » de l'exonération fiscale, surtout les artisans employant 2 compagnons et 1 apprenti ou 1 compagnon et 2 apprentis, à se priver d'un de ces collaborateurs afin de pouvoir échapper à la taxe de 6%.

« Malgré ces risques évidents de division dans l'artisanat et d'aggravation du chômage, le Sénat, dans sa séance du 23 Décembre 1936, a voté l'exonération de la taxe de 6% que pour les artisans employant un compagnon et un apprenti, en plus des membres de leur famille.

« Devant ce refus d'étendre à tous les artisans le bénéfice d'un allègement fiscal imposé par les dernières lois sociales qui commencent à faire peser sur tout l'artisanat, le poids de charges nouvelles qu'il supporte difficilement.

« L'Union des Artisans de la Région du Nord, regrette vivement l'incompréhension du Sénat et du Gouvernement, vis-à-vis des intérêts de l'artisanat et entend rester fidèle à son titre de groupement de Défense et d'aide artisanale.

« N'ayant pas obtenu satisfaction, elle s'efforcera de montrer clairement, à l'aide de faits, le bien fondé de la cause qu'elle défend, espérant, malgré tout, la faire triompher. »